

Demande d'inscription au transfert électronique de fonds de Viterra et autorisation

Viterra dispose de deux modes de paiement pour les clients qui livrent du grain à ses éleveurs primaires et ses usines de transformation : par chèque (C) ou par transfert électronique de fonds (TEF).

En tant que client de Viterra, je souhaite recevoir mes paiements par TEF.

Pour que les fonds soient virés dans mon compte à mon institution financière, il est nécessaire que je fournisse :

- Un spécimen de chèque portant la mention « annulé » ou un document produit par l'institution financière renfermant des renseignements sur mon compte bancaire.
- Une adresse électronique pour recevoir l'avis de règlement pour tous les paiements par TEF
(aucune copie papier n'est imprimée pour un règlement par TEF).
- Une adresse électronique pour recevoir confirmation de la banque de Viterra que le processus de distribution des fonds par le système de compensation et de règlement a commencé (le virement des fonds dans mon compte peut prendre jusqu'à deux jours ouvrables).

En signant le formulaire d'inscription au TEF et en choisissant de recevoir les fonds de cette façon, je reconnais que le traitement d'un TEF demande un délai allant jusqu'à sept jours ouvrables (la « période d'attente »), avant que les fonds ne soient virés dans mon compte. Au cas où je déciderais d'éviter la période d'attente, je peux demander que le paiement soit effectué par chèque (C).

Nom du compte client _____

Adresse électronique du client pour l'avis de règlement _____

Adresse électronique du client pour l'avis de confirmation de la banque _____

Signature du client

Titre

Tous les titulaires d'un compte conjoint sont tenus de signer la demande.

La demande et les renseignements bancaires peuvent être acheminés électroniquement à countrysupport@viterra.com ou par la poste à :

Viterra, Country Support, 2625 Victoria Avenue, Regina, Saskatchewan, S4T 7T9

